

Tous les honorables sénateurs connaissent la Charte de l'Atlantique et les quatre libertés dont elle faisait mention. Il y a une liberté à laquelle aspirent actuellement tous les Canadiens; celle de diriger leurs propres affaires de la façon qu'ils jugeront la meilleure, sans être sans cesse ennuyés par le Gouvernement et ses satellites, les gens qui dirigent les divers services de régie. Les Canadiens connaissent mieux leurs propres affaires que le Gouvernement ou ses fonctionnaires.

Le Gouvernement a annoncé dernièrement l'objectif qu'il se proposait, soit une augmentation des revenus et de la production. Je suis d'accord quant à cet objectif mais non pas quant à la façon de l'atteindre. Je suis parfaitement d'accord avec les sentiments exprimés par les hommes d'affaires, les financiers et les présidents d'entreprise dans les discours annuels qu'ils ont prononcés au nom des grandes banques qu'ils représentent. Je me permettrai d'en citer un ici, très brièvement.

Si indispensables qu'aient été les régies à la production du temps de guerre, elles s'appliquent mal à l'économie normale de temps de paix. Elles retardent non seulement la production, mais favorisent la plaie du marché noir et de l'inflation.

Si l'on faisait disparaître maintenant un grand nombre de ces régies, je suis tout à fait convaincu que les affaires au Canada, bien qu'elles ne soient pas mauvaises à l'heure présente, pourraient s'améliorer grandement. Nous aurions beaucoup augmenté notre production et notre revenu. Notre programme d'embauchage serait également plus complet qu'il ne l'est maintenant. Toutefois, le Gouvernement semble s'entêter. Il n'accorde pas l'attention qu'il devrait accorder aux hommes d'affaires, à la Chambre de commerce, à l'Association des manufacturiers canadiens et à nos grands financiers.

L'honorable sénateur de Churchill (l'honorable M. Crerar), que nous sommes très heureux d'avoir avec nous aujourd'hui, sait tout aussi bien que moi qu'autrefois les gouvernements de Macdonald, de Laurier et de Borden consultaient le peuple et se laissaient guider par lui quand il s'agissait d'élaborer des restrictions et des mesures législatives. Les temps ont bien changé. Ces régies sont laissées à des experts, dont aucun n'a une expérience quelconque des affaires. Voilà pourquoi je désire me déclarer énergiquement en faveur d'une suppression rapide, très rapide, de ces régies, sauf quelques-unes qu'il est peut-être nécessaire de maintenir.

Ces régies offrent un autre inconvénient. L'honorable leader de ce côté-ci de la Chambre a effleuré le sujet hier. Les manufacturiers ont jugé opportun de se livrer au commerce d'exportation; personne ne peut les en

blâmer, car ils peuvent faire plus d'argent de cette façon qu'en s'occupant du marché domestique. L'une des conséquences en a été la pénurie de plusieurs articles sur notre marché domestique, pénurie qui ne se serait pas produite autrement.

Il n'y a pas plus d'un mois, j'écoutais à la radio M. Howard Green. Il parlait au nom des commerçants de bois d'œuvre de la Colombie-Britannique. Il disait qu'on expédie à l'étranger le bois de meilleure qualité de cette province, tandis que les Canadiens utilisent du bois vert et du bois de qualité inférieure. J'exhorte donc mon honorable ami, qui est un jeune homme d'affaires, à user de sa grande influence auprès du Gouvernement et de faire en sorte que ces régies disparaissent le plus tôt possible, car je suis convaincu qu'alors le marché noir disparaîtra et la loi de l'offre et de la demande régularisera les prix. Comme notre leader l'a dit hier, le Gouvernement devra en venir là un jour ou l'autre. Pourquoi ne pas le faire maintenant?

Avant d'abandonner la question des régies, j'exprime l'espoir que lorsque le budget sera déposé, l'impôt sur les surplus de bénéfices disparaîtra.

Des VOIX: Très bien!

L'honorable M. BALLANTYNE: Quand les régies auront cessé d'exister, la concurrence chez nous sera plus âpre qu'auparavant et, en ce qui concerne le commerce d'exportation, nous subirons la grande concurrence de notre voisin du Sud.

J'aborde maintenant le sujet de l'impôt sur le revenu. Je suis sûr que le leader du Gouvernement sait tout aussi bien que moi que tous les Canadiens, hommes et femmes, se sentent opprimés par notre régime de lourde imposition. J'espère que l'exposé budgétaire annoncera une réduction générale et sensible des impôts, comme celle que se proposent de faire nos voisins du Sud. J'espère aussi que les personnes à faible revenu seront traitées très généreusement. J'ai beaucoup de sympathie pour le père de famille qui, avec un revenu de \$1,500 seulement par année, doit faire face au coût élevé actuel de la vie tout en acquittant l'impôt sur le revenu.

Des VOIX: Très bien!

L'honorable M. BALLANTYNE: Si l'on accorde une réduction raisonnable et généreuse, comme je l'ai proposé, le pays perdra peut-être un peu de son revenu pendant un an ou deux; mais, avec l'allant qui en résultera dans les affaires, l'enthousiasme et l'encouragement à travailler plus ferme qui surgiront de toutes parts, nous serons en bien meilleure posture à la longue.